

Communauté de Communes du HAUT PAYS BIGOUDEN

2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE JEUDI 30 MARS DEUX MILLE VINGT TROIS à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de PLOZEVET - Salle du Conseil - 14 rue Jules FERRY - 29710 PLOZEVET, sur convocation de Josiane KERLOCH, Présidente.

Présents : ALAIN Jacques, BERGOUGNOUX Flore, BERRIVIN Annie, BUREL Michel, BUREL Michelle, CARADEC Jean-Louis, CARIOU Jacques, CORNEC Paul, DROGUET Cyril, DUFOUR Marie-Thérèse, GENTRIC Guénoles, JONCOUR Martine, KEREZEON Gilles, KERLOCH Josiane, LE BERRE Héléne, LE BLEIS Jean-François, LE COZ Hervé, LE GOFF Michèle, MARLE Jean-Claude, PICHON Franck, PLOUHINEC Jocelyne, PORS Olivier, RASSENEUR Emmanuelle, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, TANGUY Isabelle, VIVIEN Nelly, YANNIC Jean-Bernard.

Représentés : ANDRO Dominique (Pouvoir à BUREL Michel), KERDRANVAT Claude (Pouvoir à LE BERRE Héléne), LE GUELLEC Yves (Pouvoir à JONCOUR Martine), PEREIRA Sandra (Pouvoir à KERLOCH Josiane), PERON Sophie (Pouvoir à PICHON Franck).

Absente excusée : KERVEVANT Nathalie.

Absent : -

Secrétaire de séance : LE BERRE Héléne

Date de convocation et de transmission : 23 Mars 2023

Membres en exercice : 34
Présents/représentés : 33
Votants :
- dont « pour » : 33
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Objet 1-2 : Finances – Affectation des résultats de clôture 2022

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,
Vu les comptes de gestion et les comptes administratifs 2022 pour le budget principal et l'ensemble des budgets annexes,

La commission des finances, élargie aux membres du bureau communautaire, en date du 17 mars 2023, a émis un avis favorable,

Sur proposition de Franck PICHON, Vice-Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats de clôture 2022 du budget principal et de l'ensemble des budgets annexes comme suit :

➤ **Administration Générale :**

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement	+ 1 987 787.31 €
Investissement	+ 375 161.81 €

Considérant qu'il faut tenir compte des restes à réaliser inscrits en dépenses et en recettes respectivement pour la somme de 122 470.11 € et 23 400.00 €,

Les résultats 2022 sont affectés comme suit :

Fonctionnement	1 987 787.31 €	002 : excédent reporté
Investissement	375 161.81 €	001 : excédent reporté

➤ **Voirie :**

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement	+ 511 681.63 €
Investissement	+ 160 598.36 €

Considérant qu'il faut tenir compte des restes à réaliser inscrits en dépenses pour la somme de 132 953.54 €,

Les résultats 2022 sont affectés comme suit :

Fonctionnement	/	
Investissement		
160 598.36 €		001 : excédent reporté
511 681.63 €		1068 : excédent de fonctionnement capitalisé

➤ **Equipements Communautaires :**

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement	+ 316 773.96 €
Investissement	- 273 858.84 €

Considérant qu'il faut tenir compte des restes à réaliser inscrits en dépenses et en recettes respectivement pour la somme de 491 833.35 € et 243 215.37 €,

Les résultats 2022 sont affectés comme suit :

Fonctionnement	/	
Investissement		
- 273 858.84 €		001 : déficit reporté
+ 316 773.96 €		1068 : excédent de fonctionnement capitalisé

➤ **Activités économiques :**

✓ **Budget Général**

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement	+ 136 410.95 €
Investissement	+ 391 244.23 €

Considérant qu'il faut tenir compte des restes à réaliser inscrits en dépenses et en recettes respectivement pour la somme de 4 605.75 € et 15 511.79 €,

Les résultats 2022 sont affectés comme suit :

Fonctionnement	+ 136 410.95 €	002 : excédent reporté
Investissement	+ 391 244.23 €	001 : excédent reporté

✓ **Budgets ZAE**

Les résultats 2022 sont affectés comme suit :

- ZAE de Kerlarvar :	Fonctionnement	+ 149 877.66 €
▪ Affectation 002	Excédent reporté	+ 149 877.66 €
- ZAE de Kerandoaré :	Fonctionnement	- 49 293.34 €
▪ Affectation 002	Déficit reporté	- 49 293.34 €
- ZAE de Bellevue :	Fonctionnement	- 70 990.07 €
▪ Affectation 002	Déficit reporté	- 70 990.07 €
- ZAE Menez Kerguelen :	Fonctionnement	+ 60 323.52 €
▪ Affectation 002	Excédent reporté	+ 60 323.52 €
- ZAE de Pencluzziou :	Fonctionnement	- 177 348.17 €
▪ Affectation 002	Déficit reporté	- 177 348.17 €

➤ **Gestion des Déchets :**

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement	+ 115 198.24 €
Investissement	+ 478 566.89 €

Considérant qu'il faut tenir compte des restes à réaliser inscrits en dépenses pour la somme de 41 784.72 €,

Les résultats 2022 sont affectés comme suit :

Fonctionnement	+ 115 198.24 €	002 : excédent reporté
Investissement	+ 478 566.89 €	001 : excédent reporté

➤ **Assainissement Collectif :**

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement	+ 3 074 139.65 €
Investissement	- 291 638.54 €

Considérant qu'il faut tenir compte des restes à réaliser inscrits en dépenses et en recettes respectivement pour la somme de 1 963 766.41 € et 989 664.00 €,

Les résultats 2022 sont affectés comme suit :

Fonctionnement	+ 1 808 398.70 €	002 : excédent reporté
Investissement	- 291 638.54 €	001 : déficit reporté
	+ 1 265 740.95 €	1068 : excédent de fonctionnement capitalisé

➤ **Assainissement Non Collectif :**

Le compte administratif 2022 fait apparaître le résultat suivant :

Fonctionnement	+ 22 376.11 €
----------------	---------------

Qui est affecté comme suit :

Fonctionnement	+ 22 376.11 €	002 : excédent reporté
----------------	---------------	------------------------

➤ **Eau Potable :**

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement	+ 1 048 375.90 €
Investissement	- 248 995.14 €

Considérant qu'il faut tenir compte des restes à réaliser inscrits en dépenses et en recettes respectivement pour la somme de 727 025.34 € et 82 771.00 €,

Les résultats 2022 sont affectés comme suit :

Fonctionnement	+ 1 53 375.90 €	002 : excédent reporté
Investissement	- 248 995.14 €	001 : déficit reporté
	+ 895 000.00 €	1068 : excédent de fonctionnement capitalisé

La Présidente,

Josiane KERLOCH.

